

**LA COHESION SOCIALE ET LES INSTANCES D'INTEGRATION**

**REFERENCE AU PROGRAMME : (durée indicative : 4 semaines)**

*Programme* : La cohésion sociale et les instances d'intégration

*Notions essentielles* : Lien social, socialisation, intégration, exclusion

*Notions complémentaires* : Pauvreté, anomie, déviance, individualisme, solidarité mécanique/organique

**TRAVAIL PREPARATOIRE :**

A) Cf les questions en face des sous parties

**PLAN DE COURS :** livre 232 à 253

**Introduction :**

- > Actualité : Participation aux élections.
- > Délimitation du sujet : Intégration sociale?, lien social ? solidarité sociale ( sociologie ) ?
- > Problématique: Recompositions ou Délitement du lien social ? ( A travers : l'emploi, la famille et la nation.)
- > Plan :

**Développement :**

**1) Fondements du lien social.**

**1.1) Qu'est ce que le lien social ?.**

- ✓ Opinions autour des formes de lien social. 2
- ✓ Famille, lien et solidarité (exercice 237)
- ✓ Le travail et l'emploi cf photo 1 à 4
- ✓ Société civile et lien social. 9
- ✓ L'Etat providence: promoteur de lien social. 4
- ✓ Nation et Démocratie, porteuses d'identité.12

Transition : les concepts d'Identité et de solidarité sociale. (à définir)

**1.2) Produisant la Société.**

- ✓ Qu'est-ce qu'une société. 13
- ✓ Lecture sociologique de la société (expliquer le titre du doc 6 ; 16)
- ✓ Société de semblable 22.

Transition : les concepts d'Intégration. (à définir) et de réseau social (TP : 246-247)

**2) Rupture ou mutation du lien social ?**

**2.1) Repérage et explications d'un certain recul du lien social**

- ✓ Sur la famille 27 et 46.
- ✓ Sur la société civile 28, 36.
- ✓ Sur l'emploi 34 et 42
- ✓ Sur le projet national 39 et 49

**2.2) Recomposition du lien social.**

- ✓ Une autre famille.68
- ✓ Société civile de communication 71 et 73
- ✓ Liens faibles, travail et protection sociale 62, 63, 64, 65
- ✓ L'Ecole au cœur du projet républicain 74.

**Conclusion :** en TP DIS. (252 253).

**SUIVI TEMPOREL**

Date	Objet
TP	
TP	

## DOC 1

Le principe de l'ordre social ne procède ni d'une loi divine, ni d'une loi naturelle, ni d'un "contrat" entre des sujets et un souverain, ni de l'agencement heureux des intérêts poursuivis par des individus libres et rationnels. L'ordre social résulte de la socialisation qui transforme les individus en acteurs sociaux dont les pratiques engendrent, à leur tour, l'ordre qui les a produites. La notion de "contrainte" définie par Durkheim comme l'essence même du social doit être comprise de cette manière. Notion paradoxale parce que la contrainte sociale est si fortement intériorisée par les acteurs qu'elle ne s'éprouve pas comme une contrainte et, plus encore, parce qu'elle est vécue comme une liberté. Les conduites les plus banales comme les sentiments les plus intimes sont produits par une société en même temps qu'ils produisent cette dernière. Ainsi, il n'y a pas vraiment de distance entre l'acteur et le système, entre l'objectivité et la subjectivité. L'acteur et le système sont deux manifestations d'une même réalité. Pour les sociologues classiques, le débat entre l'individualisme et le holisme est dépourvu de fondement car l'action sociale est justement définie comme le mode de liaison de l'acteur et du système. L'action sociale articule les motivations les plus individuelles et les principes culturels et sociaux les plus généraux. Chacun à sa façon, les "classiques" de la sociologie, comme *Le Suicide* et *l'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme*, ne disent pas autre chose. Le premier affirme que le désir de vivre et de mourir est conditionné par des mécanismes sociaux généraux au-delà des motivations particulières des individus. Le second essaie de montrer comment un changement culturel et subjectif, celui de l'intimité de la foi, a des conséquences objectives considérables sur le système économique.

François Dubet et Danilo Martuccelli, *Dans quelle société vivons-nous ?* C Le Seuil, 1998.

## DOC 2

Les relations entre bonheur et travail s'enferment souvent dans un face-à-face insoluble entre deux pôles philosophiques extrêmes. D'un côté, une vision du travail intrinsèquement aliénant auquel ont été condamnés les hommes depuis que Dieu les a chassés du paradis terrestre et les a contraints à gagner leur pain à la sueur de leur front ; le salariat prenant dans cet optique le relais de l'esclavage. De l'autre côté, un travail conçu au contraire comme une contribution au progrès de l'humanité, un fondement du lien social et la forme supérieure de l'accomplissement personnel et de l'expression de soi. Meilleur moyen de perdre sa vie en la gagnant pour les uns, essence même de l'homme pour les autres. Cette querelle philosophique demeurerait assez abstraite si la montée du chômage ne lui donnait soudain de nouveaux enjeux. [ 1 Ce dont souffrent avant tout les chômeurs, c'est d'un traumatisme social généralisé qui se répercute sur tous les aspects de la vie quotidienne et sur toutes les dimensions de la personne. Perte de repères dans l'espace et dans le temps, conscience de leur "inutilité au monde", impuissance à se projeter dans l'avenir, désagrégation du statut social, dissolution des liens avec les autres, remise en question fondamentale de sa propre valeur. ] 1

Les ruptures sentimentales, les divorces sont plus fréquents chez les chômeurs que dans l'ensemble de la population. L'exemple de la petite ville autrichienne de Marienthal, analysé par Paul Lazarsfeld et son équipe dans les années 30, est à cet égard très instructif. La vie associative, particulièrement riche, s'est brutalement interrompue sous l'effet du chômage, lorsqu'à la suite de la crise de 1929, la mine, principale ressource économique de la ville, a été fermée. Aucune association n'a survécu, même celles qui se trouvaient les moins dépendantes de l'activité minière : les associations sportives et culturelles. Et pourtant, ce n'était plus faute de temps libre ! L'identité au travail génère des liens sociaux au-delà de l'usine, du chantier, du magasin ou du bureau. [...] Le bonheur tiré du travail provient du 1.2ouvoir d'affirmer son humanité en agissant sur la nature ou la société. Création, construction, mise en œuvre de savoirs acquis, maîtrise d'une technique ou d'un processus, autant de façons pour l'homme d'éprouver son pouvoir sur la nature ou sur les autres dans la mise en valeur d'une qualification. Hautement valorisées chez les artistes et les créateurs, ces sources de bonheur se rencontrent aussi dans de nombreux secteurs de la vie professionnelle.

Christian Baudelot et Michel Gollac, (D Sciences humaines n° 75, août-septembre 1997.

## DOC 3

Un certain nombre de travaux historico-sociologiques ont bien montré comment l'on était passé, au long du XIX, siècle, d'une intégration "communautaire", fondée sur la proximité (familiale, domestique au sens large, géographique) à de nouveaux regroupements organisés autour de lieux artificiels (la fabrique, le magasin, le bureau, l'entreprise, bref, le lieu de travail totalement distinct des autres lieux); et comment, de ce fait, une partie des fonctions d'apprentissage, de socialisation et de constitution des identités avait été peu à peu prise en charge par la sphère du travail. On peut, sans crainte de trop simplifier, dire que le travail s'est constitué, au XIX, siècle, en champ d'intégration à un triple niveau, ou en faisant participer les individus à trois types de "systèmes de coappartenance" : l'entreprise, le syndicat, le salariat.

Le XIX, siècle voit se diffuser à grande échelle un mode particulier d'organisation du travail et de la main-d'œuvre (celle-là se trouvant concentrée dans des lieux particuliers - la fabrique ou l'usine - où les travailleurs sont regroupés), même si subsistent tout au long du siècle des formes d'organisation du travail plus traditionnelles (travail à domicile, compagnonnage, multi-activité, liens divers des indépendants avec les répartiteurs de travail, etc.). Unis dans un même lieu, contre un même pouvoir, dans un système autonome de répartition des tâches, les travailleurs sont évidemment fondés à se considérer comme un collectif, qui acquerra d'ailleurs une reconnaissance progressive à travers le droit du travail. Peu à peu, le collectif des salariés dans l'entreprise sera institutionnalisé par le biais d'instances multiples (délégués du personnel, comités d'entreprise, délégués syndicaux, etc.). À l'entreprise - comme lieu concret où des individus travaillent ensemble, sont liés par les mêmes intérêts et sont constitués, en fait et en droit, comme collectif s'ajoute un autre type de lien : l'appartenance syndicale ou plus généralement à des associations, ou à des regroupements par le biais desquels s'est exprimé le mouvement ouvrier. Même s'il a fallu attendre 1864 pour que le délit de coalition soit supprimé, et 1884 pour que la liberté syndicale soit reconnue, les formes d'association, de regroupement et de constitution d'intérêts communs aux ouvriers étaient nombreuses dès avant. Il y a eu là, à l'évidence, un lien extrêmement fort entre les ouvriers.

Dominique Méda, &) Sciences humaines, hors série n° 13, mai-juin 1996.

## DOC 4

La société salariale est une société dans laquelle le salariat constitue le lien social primordial ; en opposition avec la société traditionnelle qui se caractérise par une certaine insécurité de travail. Dans la société salariale, l'emploi salarié offre un statut, une garantie et une protection à la plupart des actifs. [...]

Le travail n'était qu'une marchandise vendue par le prolétaire ; progressivement, le contrat de travail se modifie et ne concerne plus uniquement l'échange d'une prestation de travail déterminée contre un salaire, mais une prestation d'une durée indéterminée contre un salaire et une protection. Le salarié acquiert une garantie de sécurité et est ainsi inséré de façon stable dans l'entreprise et dans le monde du travail.

La société salariale se caractérise par la généralisation de l'emploi salarié stable contribuant à la définition du statut social. En plus d'un salaire qui augmente régulièrement avec l'ancienneté, l'emploi salarié donne accès à la Sécurité sociale, aux mutuelles, aux prêts immobiliers et donc à l'accession à la propriété, parfois aux centres de vacances et aux colonies pour les enfants... L'emploi salarié donne aussi accès à des activités collectives comme l'action syndicale.

L'emploi salarié est donc, dans le cadre de cette société salariale, le fondement principal du statut social de la majorité des individus.

M. Montoussé. G. Renouard. 100 Fiches pour comprendre la sociologie Bréal, 1997.